



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 14 du mois de décembre à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15
Membres présents : 14
Membres votants : 15 (1 pouvoir)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphanie CISCARD, Isabelle VIRONDEAU Emmanuelle DUPUY , Stéphane FARGE , Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle SEGUY (pouvoir S. Ciscard)

Secrétaire de séance : Isabelle VIRONDEAU

Date de convocation : 9 décembre 2022



DELIBERATION N° 2022.73 validation du règlement des foires et marchés de la commune

Monsieur le maire présente le projet de règlement des foires et marchés élaboré en concertation avec les membres de la commission foires et marchés formée d'élus (e)s, de commerçants sédentaires et non-sédentaires.

Il rappelle que les dispositions fixées par l'arrêté municipal en date du 12 juillet 2013 sont toujours en vigueur.

Il indique que les principales modifications issues des propositions formulées par la commission concernent :

- La définition d'un périmètre de marché différent suivant la saisonnalité (institution d'une période basse saison et haute saison)
- La mise en place d'un espace de stationnement hors périmètre marché pour les véhicules des forains
- L'interdiction de stationner et de circuler dans le périmètre du marché afin de préserver la sécurité des usagers et permettre la libre circulation des services de secours

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Valide à l'unanimité le projet de règlement présenté,
- Mandate le maire pour la mise en œuvre des nouvelles dispositions qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2023

Pour extrait conforme,
L'adjoint

Pierre MACHE



Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0